

## Documentation

---

Volume 12, numéro 3, septembre 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017766ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017766ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

(1967). Documentation. *Meta*, 12(3), 96–96. <https://doi.org/10.7202/017766ar>

tient souvent à l'ignorance des ressources de cette langue. C'est cette ignorance aussi qui fait qu'on accuse souvent à tort le français de manquer de concision. L'auteur donne une liste d'une quinzaine d'expressions techniques toutes plus concises en français qu'en anglais. Cela ne prouve pas que le français soit plus concis que l'anglais, mais que souvent la prolixité du français est attribuable à l'ignorance du terme exact.

### *Néologismes*

Le problème de l'emprunt nous conduit à celui des néologismes. L'évolution accélérée des techniques crée un besoin extraordinaire de mots nouveaux. Où prendre les matériaux pour désigner ces réalités nouvelles? À ce problème, l'auteur propose deux solutions: la première, c'est le recours aux parlars locaux, aux patois, au langage populaire, à l'argot des métiers; la seconde, c'est de constituer sur les familles morphologiques existantes des séries analogiques par la simple modification de la consonne initiale. Ainsi sur le modèle de l'adjectif *creux* et ses dérivés: creuser, creusage, creusement, creuset, creuseur, creusiste, creusoir, creusure, on pourrait former des familles analogiques avec *breux*, *dreux*, *freux*, *greux* et *treux*. En donnant au radical un sens précis et en respectant le sens du suffixe, on aurait là une source inépuisable de néologismes dont l'intégration à la langue ne poserait aucune difficulté formelle. Cependant la langue offre bien peu d'exemples de ces créations arbitraires qui ne soient pas mort-nées.

M. Étiemble nous laisse en conclusion certaines consignes à suivre à l'égard des emprunts: « 1° Traduire, inflexiblement, tous les mots anglais ou yanquis; 2° Assimiler orthographiquement les mots étrangers dont nous ne savons plus nous passer. » Écrire par exemple *jipe* pour *jeep*, *dachepot* pour *dash-pot*.

Si l'ostracisme absolu de tous les vocables anglo-saxons semble une exagération de prosélyte, l'assimilation orthographique paraît à tout point de vue souhaitable en dépit des résistances qu'elle suscite.

ROBERT DUBUC

---

## Documentation

---

La Bibliothèque centrale de l'Université de Montréal a fait l'acquisition, sous forme de microfilms, d'une collection complète du *Journal officiel de la République française*. Les différentes parties de cette publication comprennent les « Lois et décrets », les « Débats et documents parlementaires du Sénat », ainsi que les « Débats et documents de l'Union française ». Cette précieuse documentation, que d'aucuns considèrent unique au Canada, couvre les années 1869 à 1959. Des démarches sont en cours en vue d'une mise à jour, et déjà l'édition des « Lois et décrets » a été complétée jusqu'à 1965. On pourra d'ici peu consulter ces documents, au moyen d'une liseuse de microfilms, dans la salle M 605 récemment ouverte au public (Service des documents officiels).

(Communiqué)